

Témoignage de guerre : Démocratie, discipline révolutionnaire et grève des 8 jours.

War testimony : Democracy, revolutionary discipline and the 8-day strike

ZERARI Rabah dit commandant

AZZEDINE

Chef du commando Ali Khodja (1957),

Adjoint du chef d'état-major de l'ALN
(1960-1961),

Chef de la zone autonome d'Alger (1962)

rabahzerari50@gmail.com

Reçu le : 10-05-2023	Révisé le : 15-05-2023	Accepté le : 16-05-2023
----------------------	------------------------	-------------------------

Résumé : Quelques jours avant l'ouverture du débat à l'O.N.U. sur la question algérienne, le CCE décide de lancer une grève de 8 jours sur le territoire algérien.¹ Cette action vient au moment où la Révolution traverse « *une phase de grande exaltation* ». Réuni pour la circonstance, le conseil de la wilaya IV se met d'accord pour adresser un écrit au CCE lui proposant une grève de 48 heures au lieu de 8 jours dans l'intérêt de la Révolution. La direction du FLN n'a pas changé de position. La grève avait eu lieu comme prévu avec toutes ses conséquences positives et négatives. D'un côté, l'aspect médiatique était en faveur de la cause algérienne. Comme l'évènement était bien couvert par les médias, le monde entier a appris l'attachement du peuple au FLN et a constaté sur les lieux les abus du colonialisme (internements abusifs, torture, assassinats...). Sur un autre plan, la grève a permis à la France de démanteler l'organisation FLN dans les villes ce qui n'était pas dans l'intérêt des maquis.

Mots clés : Grève de 8 jours, CCE, wilaya IV, FLN, ALN, Ouamrane.

Abstract : A few days before the opening of the UN debate on the Algerian question, the CCE decided to launch an 8-day strike in Algeria. This action came at a time when the Revolution was going through "a phase of great exaltation". Meeting for the occasion, the council of Wilaya IV agreed to send a letter to the CCE proposing a 48-hour strike instead of 8 days in the interests of the Revolution. The FLN leadership did not change its position. The strike went ahead as planned, with all its positive and negative consequences. On the one hand, the media aspect was in favour of the Algerian cause. As the event was well covered by the media, the whole world learned of the people's attachment to the FLN and saw at first hand the abuses of colonialism (abusive internment, torture, assassinations, etc.). On another level, the strike enabled France to dismantle the FLN organisation in the towns, which was not in the interest of the maquis.

Keywords : 8-days strike, CCE, wilaya IV, FLN, ALN, Ouamrane.

Correspondant : ZERRARI Rabah : rabahzerari50@gmail.com

¹ Ce texte est écrit il y a quelques décennies. Il est diffusé ici pour la première fois.

1. Pourquoi une grève des 8 jours ?

Après le congrès de la Soummam, et quelques jours avant l'ouverture du débat à l'O.N.U. sur la question algérienne, le C.C.E. a décidé de déclencher une grève générale de 8 jours sur tout le territoire national à partir du 28 janvier 1957. Ceci est connu.

Il serait utile de savoir si cette grève des 8 jours a été décidée par le C.C.E. tout seul. C'est une question à laquelle ne pourraient répondre de manière correcte et précise que les membres survivants du C.C.E., à savoir Benkhedda et Saâd Dahlab. Bien sûr, le C.C.E. s'entourait parfois de l'avis d'hommes ayant une riche expérience et un indéniable passé révolutionnaire. Nous citerons en particulier Amar Ouzegane qui a été secrétaire général du P.C.A. avant de s'en séparer. Il s'agit également de Temam, vieux militant du P.P.A. qui a eu des responsabilités et les a toujours assumées avec le dévouement, la fermeté et la sérénité lors du déclenchement de la grève des 8 jours. Le congrès de la Soummam venait de donner au F.L.N. une plate-forme et une ligne politique qui ne pouvaient passer inaperçues aux yeux des observateurs dans le monde. Il exprimait ainsi la maturité du peuple algérien à travers les dirigeants qu'il s'était donnés. À cela il faut ajouter l'élargissement et le déploiement de la révolution. Ainsi, la grève des 8 jours a été déclenchée à un moment où la révolution était en pleine expansion.

La wilaya IV et la wilaya V avaient fait leur jonction. La wilaya VI venait d'être créée. Les villes étaient solidement mobilisées et encadrées. Incontestablement, la révolution traversait une phase ascendante. Cependant, nous savons que les révolutionnaires en raison d'une subjectivité forte évidente sont souvent sujets à l'exaltation et à l'optimisme. Les révolutionnaires sentent également avec une force particulière les difficultés lorsqu'elles se présentent. À la veille de la grève des 8 jours, les membres composant le C.C.E. semblaient traverser une phase de grande exaltation. Pour eux, tout était possible. À notre avis, le volontarisme révolutionnaire avait pris le pas sur l'analyse objective de la situation, et ce, d'autant plus qu'au plan international la révolution algérienne apparaissait comme un événement sérieux, un phénomène dont le gouvernement français et l'opinion publique internationale devaient tenir compte. La grève des 8 jours étant décidée, le C.C.E. en a informé les wilayate pour sa mise en application.

2. La position de la wilaya IV

Lorsque cette décision est arrivée en wilaya IV, Omar Oussedik se trouvait au P.C. en tant qu'officier de permanence. Les autres membres du conseil de la wilaya se trouvaient en mission d'inspection. Apprenant la nouvelle, Omar Oussedik y réfléchit et, en attendant ses compagnons de l'État-major, écrivit ses réflexions à propos de cette décision. Le premier arrivé au P.C. a été le commandant Si Sadek, puis dans l'ordre Si Salah, Si M'hamed, et le colonel

Ouamrane. Une réunion s'est alors immédiatement tenue autour de l'ordre du jour. Après avoir terminé le compte rendu de leur mission respective, les membres de l'État-major ont abordé la question de la grève de 8 jours, question urgente compte tenu de l'échéancier. Fort heureusement, la décision était parvenue environ 10 jours avant le déclenchement de la grève et deux jours avant la tenue de cette réunion. Le problème a été abordé par chacun selon son niveau et la qualité de sa responsabilité. Le commandant Si Sadek, dont personne ne peut discuter le sens de l'humain ni le sens des responsabilités, était beaucoup plus intransigeant quant à l'esprit de discipline. Pour lui, le colonel de la wilaya avait reçu des instructions, la wilaya devait réfléchir à la meilleure façon d'appliquer les instructions. Il accordait à la direction révolutionnaire une confiance totale et ce, d'autant plus - nous pouvons le dire - qu'il avait des atomes crochus avec Abane Ramdane. Sa façon d'aborder la question de la grève était différente de celle des autres.

La wilaya était arrivée à la conclusion suivante :

1. Le C.C.E. avait le droit entre les deux congrès de diriger l'A.L.N. /F.L.N. comme il l'entendait. Les décisions étaient applicables.
2. Il nous fallait tenir compte des responsabilités que nous assumions à l'échelle de la wilaya, responsabilités combien cruciales, et combien importantes pour la révolution.

Notre wilaya était centrale. Elle se trouvait en grande partie au milieu du gros colonat, dans le Sersou et dans la Vallée du Chélif. Elle avait des centres urbains très importants où vivait une grande minorité européenne. C'était une wilaya à forte concentration militaire. Mais malgré tout cela, nous considérons qu'il était de notre devoir de faire part au C.C.E. de notre sentiment sur la justesse d'une telle décision, d'une telle politique. Nous l'aurions certainement fait de la même manière, si nous avions été dans une autre wilaya ne présentant pas les mêmes caractéristiques que la wilaya IV.

Le C.C.E. voulait marquer aux yeux du monde entier, par une manifestation de masse l'adhésion du peuple algérien au F.L.N. avant la tenue de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cet objectif aurait pu être atteint, selon l'avis de la wilaya IV par une grève généralisée soit de 24 heures, soit de 48 heures. La tâche était d'autant plus aisée que le F.L.N. s'était doté de nouveaux appareils capables de mobiliser pratiquement toutes les couches sociales. Il s'agissait en l'occurrence des syndicats, l'U.G.T.A., l'U.G.C.A. et l'U.G.E.M.A. Une grève limitée dans le temps aurait suffi pour que la presse internationale puisse témoigner de l'emprise du F.L.N. sur le peuple tout entier. Par contre, nous avions des appréhensions sur une extension de la grève. Une durée plus grande que celle que nous préconisions mettrait en danger l'organisation mise en place dans les villes et qui constituait une base arrière logistique pour l'A.L.N.. C'est des villes que nous recevions des médicaments, de l'habillement, du ravitaillement et des informations. Un exemple édifiant : avant la grève des 8 jours, sur l'initiative de l'organisation de la ville de Médéa, un réseau d'armement avait été mis en place par le biais des commerçants algériens qui faisaient des affaires au Maroc. Ce réseau nous a permis de recevoir des armes, des munitions, de l'explosif. Il nous fournissait les moyens qui nous manquaient de façon cruciale au plan militaire. Nous n'avions pas reçu une seule

cartouche, une seule arme par les autres voies, à savoir par l'intermédiaire de la wilaya V ou celles des wilayate de l'Est, et ce avant la fin de 1957.

Nous voulions également préserver cette voie qui nous permettait d'oxygéner l'A.L.N. et le F.L.N. Nous pensions d'ailleurs que l'initiative prise par les militants de Médéa pouvait inspirer le C.C.E. pour mettre en place d'autres canaux semblables. Ils alimenteraient d'autres wilayate, situées beaucoup plus profondément à l'intérieur. Ce procédé éliminerait les dangereux et pénibles convois d'armes à dos d'hommes sur de longs trajets : ces convois qui devenaient une cible détectable aux forces ennemies dotées des moyens les plus sophistiqués.

Pour ces raisons, entre autres, nous avons pensé qu'une grève de 48 heures était largement suffisante. Par ailleurs, nous n'avions aucune illusion sur les résultats que pouvait donner un vote aux Nations Unies, même s'il était favorable à la révolution algérienne. Aucune décision, en effet, ne pouvait être prise contre la France depuis que cette dernière avait le droit de veto lors de la conférence de San Francisco. Ce droit de veto avait été également attribué à la Chine, à l'Union soviétique, aux États-Unis, et à la Grande-Bretagne. Ce que nous craignions le plus dans une grève d'aussi longue durée, c'était que l'opportunité pouvait être ainsi offerte à la police française d'exercer avec toute la liberté, dont elle ne s'était jamais privée, une répression féroce pour détruire l'infrastructure des villes. Les dirigeants des organisations de masse telles que l'U.G.T.A. et l'U.G.C.A. étaient connus et pouvaient, à n'importe quel moment, être arrêtés. Bien entendu, les militants qui assumaient des responsabilités au sein de ces deux organisations savaient à quel danger ils s'exposaient. Pour les étudiants, la situation était toute autre. Ils avaient déjà abandonné leurs études. Les lycéens qui avaient fait la grève des étudiants de façon systématique et générale ont rejoint, tout comme les étudiants, soit les maquis, soit les rangs de la guérilla urbaine. Certains étudiants ont, eux, rejoint la révolution à l'extérieur où ils ont servi dans la presse politique, dans les missions diplomatiques, dans le travail de propagande et d'information politique au niveau international.

Le F.L.N. avait mis en place aussi d'autres services, et notamment celui des renseignements.

Dans les moments de choix décisif, lorsqu'il s'agit de consentir le sacrifice suprême pour la nation, la solidarité nationale prime sur l'intérêt privé. C'est ainsi que nous avons vu des flics algériens qui travaillaient pour l'administration coloniale et qui avaient, à ce titre, arrêtés des militants du P.P.A., rejoindre le F.L.N. Ce sont eux qui transmettaient au F.L.N. les avis de recherche contre les militants découverts. Ce sont eux également qui nous donnaient les informations sur les éléments pourris qui étaient restés au service du colonialisme français. On avait donc une organisation F.L.N. qui opérait dans les renseignements et dans d'autres services au sein de l'appareil répressif, parmi les fonctionnaires du gouvernement général, des préfectures, des sous-préfectures et même des mairies. Pour toutes ces raisons, nous craignions qu'en cas de grève de 8 jours, compte tenu de l'impératif du F.L.N., tous ces militants ne se sentent obligés d'appliquer la décision et de rester chez eux.

Par ailleurs, nous avions la conviction, au sein du conseil de la wilaya, que la police et la soldatesque française allaient s'attaquer aux magasins, organiser des pillages en plein jour. Les commerçants allaient perdre tout ce qu'ils avaient comme bien matériel. Et nous considérons que ceux qui étaient acquis à la révolution, se retrouveraient fatalement dans la difficulté. Effectivement, dès que la grève des 8 jours entrait dans sa phase d'application, nous allions assister à un pillage systématique.

La décision prise par le conseil de la wilaya IV a été transmise par écrit au C.C.E. Selon nos fidèles souvenirs, nous lui avons expliqué les réserves que nous nourrissions à l'égard d'une grève d'une aussi longue durée. Nous avons souligné, en substance, que nous pensions de notre devoir d'attirer l'attention du C.C.E. sur la nécessité de réduire la durée de la grève. Toutes les wilayate pouvaient être jointes par le C.C.E. en 24 heures, par de nouvelles directives, et on disposait encore d'un délai de 7 jours pour la réflexion. Nous considérons que, compte tenu de la situation que vivait à l'époque l'Algérie, il ne s'agissait plus d'une grève pour faire valoir des revendications sociales ou salariales. C'était une grève en période de guerre, pour affirmer les aspirations du peuple tout entier, à la réalisation des objectifs du F.L.N. qui étaient l'élimination du colonialisme et la conquête de l'indépendance nationale. Une grève de cette nature et de surcroît en période de guerre ne pouvait être qu'une grève insurrectionnelle et il aurait fallu pour la déclencher fournir les moyens matériels au peuple tout entier pour la faire aboutir, c'est-à-dire l'armée. Or l'A.L.N. et le F.L.N. n'avaient pas les moyens pour assurer le triomphe de la révolution par la grève insurrectionnelle, comme en un combat final, une bataille décisive. Sur un autre plan, le conseil de la wilaya IV n'appréciait pas la propagande telle qu'elle était conçue et diffusée par l'émission « Saout el arab », à destination de notre peuple. Cette émission qui nous était acquise à 100% et qui voulait le succès de la grève des 8 jours, prévoyait des actions d'envergure dans les villes, alors que nous n'avions pas les moyens d'une telle stratégie. « Saout el arab » était d'ailleurs en contradiction avec les directives du C.C.E. qui mettait en veilleuse toute action militaire. Nous avons expliqué tout ceci au C.C.E. dans une note en lui disant que toutes ces réserves s'exprimaient dans le cadre d'une discipline révolutionnaire bien comprise. Nous pensions qu'il était de notre devoir d'attirer l'attention du C.C.E. sur tous les dangers que représentait une grève d'une telle envergure dans l'espace et dans le temps, et nous lui demandions d'en revoir la durée, afin de protéger nos organisations urbaines qui étaient pour nous de solides bases ouvrières logistiques. Mais qu'en tout état de cause, tout le conseil de la wilaya IV se fera un devoir d'appliquer avec dévouement, intelligence et avec toutes ses capacités de mobilisation, toute décision que le C.C.E. aura arrêtée.

De cette façon les positions étaient claires. Conformément au principe de la collégialité, le conseil de la wilaya IV affirme d'une façon nette et catégorique qu'ils étaient également membres du C.N.R.A. et qu'à ce titre ils avaient le droit et le devoir d'exprimer une opinion. Cette note avait été envoyée au C.C.E. au nom du conseil de la wilaya IV ; elle était signée par le colonel Ouamrane, notre chef. Parallèlement, et pour être plus pratique, nous avons élaboré un tract qui disait en substance : « *Nous sommes à la veille de la troisième année de notre guerre de libération nationale. La guerre s'est étendue sur le pays entier. L'Organisation des Nations*

unies se réunit et doit débattre de la question algérienne ». Puis, pensant que le contenu du tract, plus que l'exposé, allait attirer la réflexion du C.C.E., nous continuions ainsi :

« Il est de ton devoir, peuple algérien, d'affirmer ta foi, ta confiance en ton organisation le F.L.N. qui te guide en cette étape sacrée de ton combat pour l'indépendance nationale, fonctionnaire, nous savons que ton salaire ne te permet pas de réaliser des économies et que par la grève que tu vas appliquer, tu risques d'être révoqué. Le F.L.N. te demande de faire cette grève. Il la juge nécessaire, il la juge bénéfique pour l'issue de notre combat.

« Ouvrier, le pain de tes enfants dépend de ta sueur et du salaire que tu acquiers en vendant ta force de travail. Par la grève de 8 jours, non seulement il y a des entrées qui vont disparaître, mais il y a également le problème de ta reprise du travail. Les sociétés qui t'emploient, les patrons colonialistes qui t'exploitent peuvent au terme de ces 8 jours, te renvoyer. Le F.L.N. le sait, il te demande malgré tout d'observer la grève des 8 jours.

« Commerçant ! La soldatesque française peut venir demain te casser le magasin, disperser ou détruire ta marchandise, prendre les liquidités que tu peux avoir dans ton magasin. Le F.L.N. le sait, mais il te demande d'observer la grève des 8 jours. »

Ainsi, nous avons également parlé aux paysans qui eux se trouvaient dans une situation relativement moins contraignante. En fait, eux n'avaient rien à perdre. Ils avaient leurs petits lopins de terre, leurs pertes ne pouvaient être que limitées, et ce, d'autant plus que l'armée française allait concentrer tous ses moyens dans les villes, c'est du moins l'appréciation du conseil de la wilaya.

Dans l'exposé destiné au C.C.E. nous lui posions la question de savoir s'il maintenait la durée des 8 jours ou s'il décidait de la réduire à 2 jours comme nous le préconisions. Nous lui demandions de nous en tenir informés, avant la diffusion du tract. Pour ce faire, nous tenions à sa disposition des agents de liaison. Le courrier immédiatement envoyé, la réponse nous est parvenue la nuit même. Le C.C.E. maintenait sa décision sur la durée de la grève. Notre ronéo étant préparée, nous l'avons mise immédiatement en marche. Les tracts allaient être tirés et diffusés.

Après la grève des 8 jours, Krim et Abane sont venus dans la Mitidja à la ferme de Naïmi. Naïmi a été un patriote digne de respect. Il sera plus tard victime de la démagogie de Ben Bella qui lui nationalisera sa ferme qui servait de relais au conseil de la wilaya IV et au C.C.E. lorsqu'ils devaient se rencontrer. En plus d'une aide matérielle substantielle, cet homme a fait montre, pendant toute la guerre, d'une disponibilité de tous les instants. Il a envoyé son jeune fils au maquis pour servir son pays et faire son devoir, alors qu'il avait les moyens pour l'envoyer à l'extérieur. Lorsque des ouvriers agricoles montaient au maquis, leurs familles étaient prises en charge par lui. Bref, revenons à notre propos.

Lorsque Krim et Abane sont arrivés en wilaya IV, ils ont convoqué le colonel Ouamrane et son premier adjoint le commandant Si Sadek. Krim et Abane ont alors exprimé leur mécontentement à l'égard de la wilaya IV qui avait exprimé à propos des 8 jours, des réserves qu'ils jugeaient inadmissibles. Ils ont voulu imputer ces réserves à un seul membre de la wilaya IV considéré comme un homme à sensibilité communiste. Il s'agissait en l'occurrence de Omar Oussedik. Ils considéraient que le contenu de l'exposé - ils avaient donné leur accord pour le tract qui avait d'ailleurs été repris par le C.C.E. lui-même - n'était pas conforme à la discipline révolutionnaire et que le commandant Si Omar devait être sanctionné. Mais nous avions à l'époque, et il faut le dire, des dirigeants au sein de la wilaya qui avaient de l'envergure. Le colonel Ouamrane soutenu par son premier adjoint le futur colonel Si Sadek répondit : « *La note porte la signature du chef de la wilaya IV. Puisque le colonel Ouamrane signe tout le courrier de la wilaya, il est par conséquent le premier responsable à assumer la faute « si faute il y a ».* Si Sadek prit ensuite la parole : « *Le deuxième responsable c'est moi. Omar ne doit pas être considéré comme l'auteur de la note. Le premier responsable c'est notre colonel, le deuxième c'est moi, ensuite c'est Si M'hamed et Si Salah. Omar ne vient qu'en dernier.* » La discussion dura à peu près deux heures. Ouamrane et Si Sadek avaient déclaré en conclusion : le conseil de la wilaya IV est constitué de militants disciplinés et a toujours appliqué les ordres du C.C.E. Il vous a écrit non publiquement mais dans le cadre d'une organisation et de rapports hiérarchiques bien compris. Cette appréciation qui reste celle du conseil de la wilaya IV ne sera en aucun cas diffusée ou connue des autres militants. L'état-major de la wilaya IV n'a pas de couverture à tirer à soi et n'a l'intention ni de pavoiser ni de demander des justifications au C.C.E., si ses prévisions et ses appréhensions s'avéraient être justes. Les deux membres du C.C.E. se sont retirés après s'être rendus aux arguments avancés.

Le colonel Ouamrane indisposait quelque peu le C.C.E., il irritait certains dirigeants par son franc parlé. D'une discipline indiscutable, organisateur hors pair, le colonel Ouamrane était très populaire.

Quelque temps après l'arrestation des cinq au mois d'octobre 1956, le C.C.E. pensait qu'il fallait envoyer à l'extérieur un homme dynamique ayant exercé des responsabilités à l'intérieur et connaissant par conséquent l'importance des armes. Connus sur tout le territoire national et auréolés à l'extérieur d'un prestige certain, Ouamrane partit pour Tunis comme adjoint de Lamine Débaghine responsable de l'organisation extérieure. Il devait s'occuper tout spécialement des envois d'armes. Bien qu'un tel choix ne pût que paraître logique, il aurait peut-être mieux valu laisser le colonel à l'intérieur où il pouvait encore être très utile. Nous pouvons dire sans crainte d'exagérer que son nom était presque un drapeau dans le pays tout entier. Tout comme il est vrai aussi que la mort d'Ouamrane pouvait être ressentie par le peuple comme une perte cruciale.

Condamné à mort en 1945 Ouamrane a pris le maquis dès 1946. Avant le déclenchement de la lutte armée, il a été obligé de liquider des traîtres qui voulaient l'arrêter. Il a eu, au début de la guerre de libération, un accrochage à Belcourt au cours duquel est mort le militant Fernane Hanafi. Il a eu un autre accrochage avec l'armée française du côté de Béni Amrane où il a dû utiliser le fusil mitrailleur pour sortir d'un barrage. Lors d'une embuscade tendue par les troupes

françaises dans la région de la Soummam, Ouamrane est resté en arrière garde avec un fusil mitrailleur pour permettre à Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane et d'autres responsables d'échapper à une mort certaine. Le colonel a sauvé la vie de ses compagnons au prix d'une légère blessure. Le choix d'Ouamrane pour l'extérieur pourrait donc s'expliquer. Il a été regretté par tous ses compagnons d'armes, du simple djoundi jusqu'au conseil de la wilaya. Il a été remplacé par Si Sadek qui s'est révélé, lui aussi, un grand colonel.

Sur le plan de la discipline révolutionnaire, nous pouvons, à la lumière de ce qui a été exposé, affirmer que la discipline révolutionnaire a été appliquée avec conscience par le conseil de la wilaya IV. Elle a été sur le plan des résultats, d'une très grande efficacité sur l'ensemble de la wilaya. Les villes étaient désertes, les transports paralysés, les paysans étaient restés chez eux et les fonctionnaires ne s'étaient pas présentés à leur travail.

Sur le plan de la démocratie, le colonel Si Sadek qui, au départ avait une position différente de celle des autres membres du conseil, a par la suite défendu avec la même conviction et la même ferveur la position de la majorité. Il s'était totalement solidarisé avec l'équipe.

3. La grève des 8 jours et ses conséquences

La grève des 8 jours a eu d'importantes conséquences qu'il nous est assez difficile de cerner dans toutes leurs dimensions. En tout premier lieu, il est bien évident que la grève a fourni la preuve indiscutable de l'adhésion du peuple tout entier au F.L.N. et à l'A.L.N.

Un gouvernement français armé de lucidité historique - est-il juste d'attendre d'un gouvernement colonialiste qu'il le soit - aurait pu tirer de cette grève les conclusions qui s'imposaient. Un gouvernement qui a le sens de l'histoire, une compréhension juste de la logique du développement historique aurait pu en tirer les conclusions et saisir l'opportunité pour engager une négociation sérieuse avec le F.L.N. afin de dégager les voies et moyens au rétablissement de la paix dans notre pays par la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. Mais était-ce possible pour un gouvernement français, chauvin et colonialiste qui entendait garder la main mise sur ce qu'il considérait comme une province française ?

La grève des 8 jours ayant été amplement couverte par les médias, elle a eu une résonance indéniable sur l'opinion publique internationale. Cette opinion a sans doute pesé, fait pression sur la France. Mais elle l'a fait dans les limites du rapport de forces international et de l'évolution de la conscience générale sur le conflit. Elle aurait pu peser d'un poids déterminant dans la balance et imposer à la France une négociation qui devait reconnaître au peuple algérien le droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et ce, d'autant plus que la Charte de San Francisco prévoyait un tel processus. Cela n'a pas été le cas. Nous traversons au plan international une période de guerre froide. Les positions n'étaient pas arrêtées en fonction des principes universels des droits de l'homme ou de la Charte des Nations Unies, mais en fonction des intérêts stratégiques et des alliances déjà constituées.

Aussi, l'Occident tout entier s'était mobilisé aux côtés de la France, l'avait soutenue, arguant que la discussion des problèmes à l'O.N.U. relevait de l'ingérence dans les affaires intérieures de la France, et était par conséquent une violation de la Charte. Sur ce point, l'opinion publique occidentale a joué la carte du colonialisme.

L'opinion publique française se définissait d'abord en fonction des intérêts chauvins français. Hormis les communistes, certains démocrates et libéraux, aucun mouvement français n'acceptait à l'époque le principe de la négociation officielle avec le représentant et l'interlocuteur légitime du peuple algérien, le F.L.N.

Sur un tout autre plan, nous assistions alors à la généralisation de la torture, devenue un instrument officiel de l'interrogatoire. Nous avons à plusieurs reprises soulevé ce problème et les arguments que les colonialistes avançaient pour justifier la gégène. Ces derniers ont poussé le cynisme jusqu'à prétendre que la torture avait un certain caractère humaniste puisqu'elle prévenait les attentats. Or la torture a existé depuis 1942, au moment où le P.P.A. s'était reconstitué dans la clandestinité et entendait mettre en place une organisation qui pouvait exprimer publiquement les opinions du peuple, lorsque de nouvelles circonstances d'activité légale se présenteraient. Le P.P.A. comme l'Étoile Nord-Africaine qui l'avait précédé, comme le F.L.N. qui lui succédera, était une organisation démocratique. Il militait pour une assemblée constituante élue au suffrage universel sans distinction de race et de religion. Or, dès cette époque, la torture avait fait son apparition.

Combien sont morts sous la torture avant 1954 ? Ils sont nombreux. Ils sont morts sans parler, en emportant avec eux les secrets d'organisation qui permettaient à des militants agissant dans l'obscurité de poursuivre leur mission. La torture a donc existé avant que le F.L.N. ne soit amené à utiliser la violence sélective qui frappait en particulier les policiers. Par la suite, le F.L.N. a dû répondre à d'autres actes de « terrorisme », lorsque des prisonniers de guerre ont été guillotins, faisant fi de toutes les conventions internationales interdisant de telles pratiques. Les Français ont, eux-mêmes, utilisé à la Casbah d'Alger un terrorisme aveugle, faisant sauter des maisons de familles algériennes, tuant femmes, enfants, vieillards, hommes. Les Français ont imputé la responsabilité de ce carnage aux éléments de l'extrême droite. Argument fallacieux, comme l'était leur justification de la torture. À la faveur de la grève des 8 jours, l'armée française s'était fixée pour objectif de déraciner le F.L.N. dans les villes, en généralisant la torture. Elle est allée jusqu'à se transporter dans les intérieurs algériens pour torturer à domicile, afin d'exploiter le plus rapidement possible tout élément d'information qu'elle pouvait extorquer.

La torture est une gangrène. La France en deviendra malade. Le terrorisme aveugle est également une gangrène dont la France sera profondément atteinte. Et c'est ainsi que les services de sécurité en France vont peu à peu en fonction de la puissance qu'ils ont acquise en Algérie, transporter leurs méthodes sur le sol français. C'est également ainsi que l'O.A.S. comme d'autres organisations d'extrême droite vont perpétrer des attentats non seulement

contre des militants algériens dans d'autres pays européens - Italie, Allemagne, Suisse... mais aussi contre des dirigeants français et ceux qui étaient arrivés à la conclusion que l'Algérie arracherait immanquablement son indépendance. Ils visaient tous ceux qui pensaient qu'il fallait négocier pour limiter les frais de guerre, et sauvegarder les possibilités de redressement de la France.

À l'issue de la grève des 8 jours, l'infrastructure dans les villes était sérieusement atteinte. Des dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées. Des camps ont été ouverts à travers tout le territoire national, faisant de l'Algérie un immense camp de concentration. C'était le prix et nous l'avons chèrement payé. Un fossé infranchissable séparait désormais le peuple algérien de la population européenne qui vivait en Algérie. Dans un passé récent, les uns et les autres, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les services, s'adressaient la parole sans toutefois ouvrir de débats politiques. Mais la grève des 8 jours avait clairement fait apparaître qu'il y avait d'un côté un peuple tout entier uni pour l'indépendance et de l'autre côté les bénéficiaires d'un régime dont cette grève allait miner des privilèges qu'ils croyaient définitifs et désormais. Les uns et les autres se rendaient compte qu'ils n'étaient même pas des compagnons, qu'ils n'étaient même pas des camarades de travail. Ne l'ont-ils jamais été ? Ils savaient que seules les circonstances de la vie les avaient placés dans une situation de voisinage, mais que chacun avait sa propre voie. Il n'y avait plus rien à masquer ou à simuler. Le peuple algérien avait prouvé par la grève des 8 jours qu'il était derrière le F.L.N.

La grève des 8 jours a donc été un témoignage indiscutable de la volonté d'un peuple tout entier dressé pour son indépendance. Mais elle avait également eu des aspects négatifs. Elle aura porté des coups sérieux à l'organisation F.L.N. dans les villes. La reconstitution des structures et de la logistique de cette dernière s'est avérée extrêmement difficile.

Et il faudra attendre les manifestations de décembre 1960, pour qu'enfin le peuple algérien des villes se redresse de toutes ses forces et manifeste, debout face aux tanks et à la mitraille, pour témoigner une nouvelle fois de son unité totale dans le F.L.N., derrière le F.L.N. et pour l'indépendance nationale.